



COMPTE - RENDU

COMITE DE PILOTAGE CTMA ERVE et VAIGE

18 DECEMBRE 2019

Délégués présents :

Solange SCHLEGEL
Jean-Pierre MORTEVEILLE
Arlette LEUTELIER
Adélaïde DEJARDIN
Emile TATIN
Pascal GANGNAT
Paul LAMBERT
Franck LEGEAY
Pierre BORDIER
Nicolas RAGAIGNE
Yves RENOULT
Robert MASSOT
Robert TROU
Antoine JOSSET

Délégués excusés :

*Marcel DUCHEMIN
Jean-Luc LANDELLE
Ghislaine BODARD-SOUDEE
Jean-Luc BERGER
Gérard DAVID
Pierre PATERNE
Yves PINIAU
Thierry HOMET
Michel LELIEGE
Maurice DULUARD
Hugues BOMBLED
Jean-Pierre OLIVIER*

Partenaires présents :

DDT 53 : Jean-Pierre ROCHE et Emeline GUAIS
AFB 53 : Fabrice GOUBIN
AFB 72 : Arnaud LEFEUVRE
Agence de l'Eau Loire Bretagne : Maud COURCELAUD
Conseil Départemental 53 : Sarah FAUCONNIER
Fédération de Pêche 53 : Marie-Laure PIAU
Fédération de Pêche 72 : Cyril LOMBARDO
Mayenne Nature Environnement : Patrick MUR

Partenaires excusés :

*3C (Natura 2000) : David MADIOT
Syndicat du bassin de la Sarthe : Julien STEIN*

> CONTINUITE ECOLOGIQUE

🏰 Moulin de Pré à SAULGES

Ouvrage avec droit d'eau valide.

Des travaux connexes au Moulin de Montguyon ont dû être réalisés.

Cet aménagement a été très conflictuel au démarrage, de nombreuses réunions ont eu lieu sur le terrain, et une réunion en mairie avec l'ensemble des riverains, des solutions ont été apportées au cas par cas dans le respect de la réglementation. Les riverains concernés sont satisfaits des travaux.

Travaux réalisés :

- Arasement partiel du déversoir + clapet
- Suppression du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Suppression des arbres sur la chaussée
- Reprise des murs sur 50 ml
- Confortement de berges – géogrille
- Mise en place de recharges (aval des ponceaux)
- Usages amont : 3 abreuvoirs + clôtures
- + Travaux connexes : Moulin de Montguyon

Coût des travaux :

- Estimé = 61 280 € HT

- Réel = 58 605 € HT

+ Travaux connexes à Montguyon = 9 190 € HT

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



Travaux connexes à Montguyon

🏰 Moulin aux Moines à ST JEAN SUR ERVE/ST PIERRE SUR ERVE

Ouvrage ne possédant plus de droit d'eau valide.

Travaux réalisés :

- Suppression du clapet
- Reprise des murs des bajoyers
- Construction d'une rampe en enrochement
- Suppression de 50 peupliers
- Enlèvement des dépôts vaseux dans l'ancien bief
- Suppression du vannage de l'ancien Moulin
 - Remplacement par une conduite
- Mise en place de recharges et Clôtures

Coût des travaux :

- Estimé = 39 699 € HT

- Réel = 30 295 € HT

Le riverain est très satisfait des travaux réalisés.



AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX

📍 Moulin de la Motte à ST JEAN SUR ERVE

Ouvrage avec droit d'eau valide.

Travaux réalisés :

- Suppression du clapet
- Arasement du déversoir de 60 cm
- Construction d'une rampe en enrochement
- Suppression de 14 peupliers
- Curage partiel du bief et création d'un îlot
- Reprise des murs au droit du Moulin
- Ouverture de l'arche rive droite
- Mise en place de recharges
- Usages amont : 4 abreuvoirs + clôtures

Coût des travaux :

- Estimé = 42 088 € HT

- Réel = 53 950 € HT

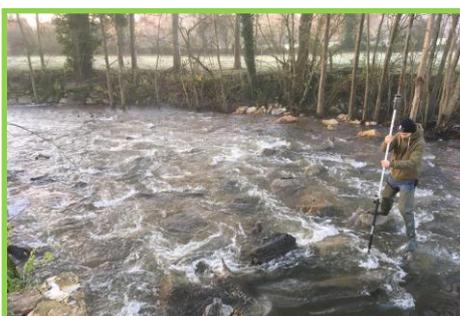
Quelques travaux supplémentaires avaient été ajoutés au marché par rapport à ce que le bureau d'études avait prévu initialement. En + : enlèvement de 9 peupliers, ouverture de l'arche rive gauche du Moulin

Respect des usages amont : 4 abreuvoirs + 400 ml de clôtures + enlèvement d'embâcles

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



> RESTAURATION DE RUISSEAUX, PLANTATIONS, ENTRETIEN ET EMBACLES

↳ Ruisseau du Pont d'Orval

Entretien, enlèvement d'embâcles, recharges et abreuvoirs

↳ Aménagement d'abreuvoirs et installation de passerelles

↳ Plantations, entretien et enlèvement d'embâcles



> SUIVI DES INDICATEURS

Pas de suivi financé par le SBeMS en 2019. Il a été décidé lors du COPIL CTMA 2018 d'espacer les suivis sur l'Erve.

Suivi AFB sur l'Erve sur la rivière de contournement à SAINTE SUZANNE-ET-CHAMMES (Site de la Mécanique). Résultats très intéressants.

Présence de la truite Fario (bonne abondance) et de ses espèces d'accompagnement



> DIVERS

↳ Colmatage de fuites sur le ruisseau du Langrotte à VAIGES, au niveau de la carrière des Hunaudières.

Travaux réalisés :

- Décaissement du lit
- Mise en place d'argile
- Recharges granulométriques

Travaux pris en charge par le carrier avec une maîtrise d'œuvre du SBeMS.

Le colmatage réalisé fonctionne très bien mais une autre fuite a été détecté 30 m en aval. Le carrier a donné son accord pour les travaux de colmatage de cette nouvelle fuite.



Restauration de berges à VAL DU MAINE

Recharges granulométriques financées par le SBeMS



> ETUDES

En cours de finalisation :

- *Moulin de L'Aunay à ASSE LE BERENGER* (droit d'eau valide)
Aménagement d'une rampe en enrochement

- *Moulin de Gratte-Sac à VOUTRE* (droit d'eau valide)
Aménagement d'une passe à poissons

Porter à connaissance déposé en DDT

- *Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST-JEAN* (pas de droit d'eau)
Suppression des 3 clapets et d'une passerelle – arasement déversoir
Rampe en enrochement
Alimentation du plan d'eau
Déconnexion du plan d'eau, régularisation en eau close
(Avis favorable du Conseil municipal en septembre 2019)

- *Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES* (situation à régulariser)
Contournement en rive droite
(Le plan d'eau sera régularisé en eau close.)

> BILAN FINANCIER 2019

- Continuité écologique =152 040 € HT soit 182 448 € TTC
- Restauration ruisseau + lutte piétinement =78 800 € HT soit 94 560 € TTC
- Embâcles + Plantations + Plantes invasives =7 182,50 € HT soit 8 619 € TTC
- Entretien =9 100 € HT soit 9 100 € TTC
- Etudes =12 130 € HT soit 14 556 € TTC

TOTAL = 294 727 € TTC + RAR = 40 004 € TTC

(Total prévu = 322 260 € TTC)

Monsieur JOSSET demande combien d'ouvrages sont aménagés sur l'Erve.

Xavier SEIGNEURET précise que sur les 38 ouvrages situés sur l'Erve en partie Mayennaise, 16 ont été aménagés, 9 sont en attente de travaux (Accord propriétaire) et 13 sont encore non conformes à la réglementation (pas de solution trouvée avec le riverain).

PROGRAMME DE TRAVAUX – CTMA ERVE 2020

Sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires / locataires

> CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

 Moulin de la Saugère à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

Travaux prévus :

- Suppression du clapet
- Cunette dans l'arche centrale du pont de la RD
- Mise en place de recharges granulométriques + Reprise des murs
- Pompage solaire pour alimentation des douves
- Construction d'une rampe en enrochement
- Déversoir de crue

Coût estimé = 80 000 € TTC

+ Etude complémentaire (nécessaire pour affiner les plans) = 6 384 € TTC



Ouvrages du Bourg à BLANDOUET-ST JEAN

Coût estimé pour le SBEMS = 115 000 € TTC

Coût estimé pour la commune = 35 000 € TTC (curage)

Plan d'eau communal :

- Vidange du plan d'eau : en cours
- Curage puis déconnexion
- Alimentation par pompage solaire
- Plan d'eau réglementé en statut eau close

AMÉNAGEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DU CENTRE BOURG

POURQUOI ?

- Restaurer la continuité écologique sur l'ensemble du site:
 - Libre circulation des poissons et des sédiments
 - Répartir les écoulements entre le bras de décharge et le bief à 50/50
 - Conserver le plan d'eau communal
 - Repondre à la réglementation actuelle

COMMENT ?

- Bras principal de l'Évre: Enlèvement du clapet et du déversoir. Remplacement par une rampe en enrochement et un déversoir végétalisé. Habillage des parties bétonnées en pierres apparentes.
- Sous le pont de l'ancienne école: mise en place d'un seuil de répartition de l'eau entre le bief et le cours d'eau principal.
- Dans le bief: Enlèvement du clapet présent, remplacement par une rampe en enrochement facilitant le franchissement piscicole.
- Enlèvement du clapet et recharges en cailloux.
- Suite à la vidange du plan d'eau, le plan d'eau sera laissé à sec pour minéraliser les vases et ainsi optimiser le curage. Le plan d'eau sera déconnecté de la rivière puis équipé d'une pompe solaire afin de maintenir le niveau d'eau, -suppression des résiduels puis plantation d'essences locales.

QUAND ?

Décembre 2019: Vidange du plan d'eau communal
 Juin 2020: curage des vases avec exportation
 Juillet 2020: Travaux sur les ouvrages
 Automne 2020: Fin des travaux - remplissage du plan d'eau

COMBIEN ?

Aménagement de l'Évre:
 Total au chantier: 107 61€ TTC
 Subventions:
 - Agence de l'eau Loire-Bretagne : 53 808€
 - Département de la Mayenne : 21 529€
 - Région Pays de la Loire : 12 914€
 - Syndicat de Bassin : 19 371€
 Curage du plan d'eau :
 - Commune de Blandouet-Saint Jean : 1 6 800€ TTC

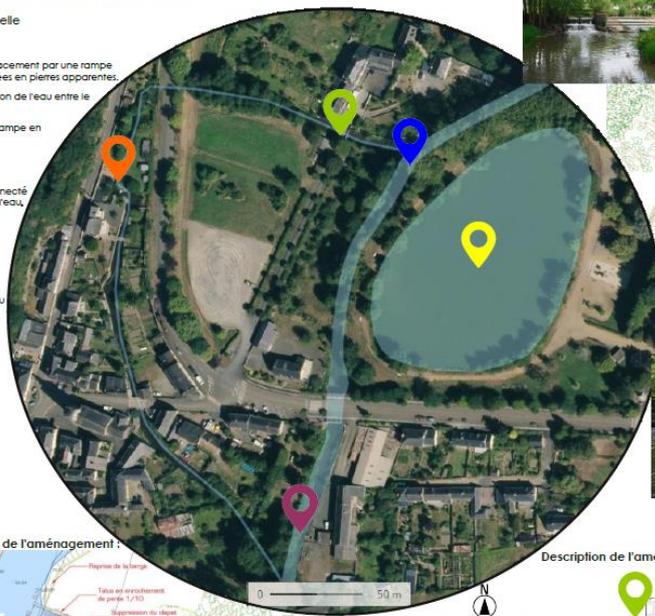
Partenaires financiers :



Conception du projet :



Maitre d'ouvrage :



Avant aménagement :



Description de l'aménagement :



Après aménagement :



Avant aménagement :



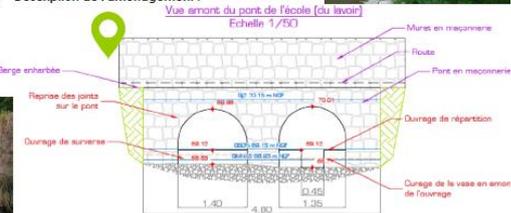
Avant aménagement :



Description de l'aménagement :



Description de l'aménagement :





Vue aval de l'ouvrage avant travaux



Vue aval de l'ouvrage après travaux (Photomontage)

Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

Aménagement d'un bras de contournement au plan d'eau en rive droite

Coût estimé pour le SBEMS = 157 000 € TTC

Coût estimé pour la commune = 35 000 € TTC (curage)

Surface initiale du plan d'eau = 0,97 ha

Surface projetée = 0,86 ha

Contournement du plan d'eau des chauvinières

POURQUOI ?

- Restaurer le ruisseau du Pont d'Orval (de La Bonde) :
- Libre circulation des poissons et des sédiments
- Conserver le plan d'eau communal
- Repondre à la réglementation actuelle

Le ruisseau du Pont d'Orval (de La Bonde)
1ère catégorie piscicole
Espèces susceptibles d'être présentes:
Chabot, Vairon, Loche franche, Lamproie de planon, Truite fario

Longueur totale : 11,7 km
Confluence : Rive à Chammes en aval de Graslon

COMMENT ?

- Déconnexion du plan d'eau en créant le nouveau lit du ruisseau en rive droite
- Le plan d'eau sera déconnecté de la rivière puis équipé d'une pompe afin de maintenir le niveau d'eau, suppression de la passerelle et reprise de la berge
- Suppression des peupliers au bord du plan d'eau et plantation d'espèces locales
- Mise en place d'une surverse pour limiter les crues
- Vidange du plan d'eau, le plan d'eau sera laissé à sec pour minéraliser les vases et ainsi optimiser le curage.
- Création d'un moine pour les futures vidanges du plan d'eau
- Création d'une passerelle et d'un ponton PMR

QUAND ?

Mars 2020: Vidange du plan d'eau communal
Septembre 2020: Curage des vases avec exportation
Septembre 2020: Travaux sur les ouvrages
Automne 2020: Fin des travaux, remplissage du plan d'eau

COMBIEN ?

Contournement du plan d'eau :
Total du chantier : 157 434€ TTC

Partenaires financiers :
Agence de l'eau Loire-Bretagne : 78 717€
Département de la Mayenne : 31 487€
Région Pays de la Loire : 18 892€
Syndicat de Bassin de Saise

Curage du plan d'eau :
Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes : 33 264€ TTC

Conception du projet :
HYDRO CONCEPT

Maître d'ouvrage :
Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe

LE SITE AVANT TRAVAUX :

PLAN DU CONTOURNEMENT :

Biotope à la Basouge-de-Chemere :



Impasse du Pont – Bourg de VOUTRE (Reste à réaliser de 2018)

Création d'une cunette dans le radier
Recharges en aval

Coût des travaux = 14 616 € TTC



> RENATURATION ET LUTTE CONTRE LE PIETINEMENT

- Ruisseau du Langrotte
- Ruisseau de l'Ambriers
- Ruisseau du Pont d'Orval
- Ruisseau de la Giraudière (3 Pompes à nez + passage demi arche)
- Cours principal de l'Erve à ST PIERRE SUR ERVE (RAR : Passerelle (Gô) + 1 abreuvoir + 3 pompes à nez)

Coût estimé = 35 000 € TTC (+ RAR de 2019)

> PLANTES INVASIVES / ENTRETIEN / EMBACLES / ENTRETIEN

↳ *Plantes envahissantes et Entretien sélectif par Vert Avenir (chantier d'insertion de la 3C) = 9 500 €*
Ruisseau de St Jacques à VOUTRE
Ruisseau du Langrotte
Ruisseau de la Forge

↳ *Enlèvement d'embâcles sur l'ensemble du bassin : forfait de 3 500 € TTC*

↳ *Enlèvement de peupliers à ST PIERRE SUR ERVE = 6 500 € TTC*

Coût estimé = 19 500 € TTC

> SUIVI DES INDICATEURS

- IPR/ IBGN / IBD + CARHYCE :

Ruisseau du Pont d'Orval
Amont de l'ancien ouvrage de la Logette
N+2 après travaux (1^{er} suivi en 2017)

Erve cours principal
Amont du Moulin de la Motte
N+1 après travaux (1^{er} suivi en 2017)

Coût estimé = 7 530 € TTC

> BILAN FINANCIER DU PROGRAMME PREVISIONNEL 2020 (+ RAR 2019)

- Continuité écologique =	366 884 € TTC
- Restauration ruisseau + lutte piétinement =	35 000 € TTC
- Suivi des indicateurs =	7 530 € TTC
- Embâcles + Entretien + Plantes invasives =	19 250 € TTC
- Acquisition de zones humides =	10 000 € TTC
- Etudes =	8 076 € TTC

TOTAL = 438 240 € TTC + RAR 2019 = 40 004 € TTC

> CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Seuil du Theil à ST DENIS DU MAINE / LA CROPTÉ

Travaux réalisés :

- Découpe et suppression du déversoir
- Mise en place de banquettes et d'un cordon d'enrochement le long de la maison
- Mise en place de recharges granulométriques
- Mise en place d'abreuvoirs « descentes aménagées »
 - 2 en amont + clôtures

Coût des travaux = 16 536 € TTC

Coût réel = 12 096 € TTC

M. LAMBERT, maire de LA CROPTÉ, indique que les riverains comme la Commune sont très satisfaits des travaux.



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

Moulin de Buru à LA CROPTÉ

Travaux réalisés :

- Suppression de 12 peupliers
- Agrandissement de la section de décharge
- Réfection des culées en pierres
- Construction d'une rampe en enrochement
- Curage du bief et aménagement
- Aménagement d'une passerelle
- Recharges granulométriques
- Création d'une mare à amphibiens

Coût des travaux :

- Estimé = 59 134 € TTC

- Réel = 56 466 € TTC (Marché = 47 604 € TTC + Avenant travaux supp = 8 862)

(Travaux supp : Reprise mur, Bâche coco, arrachage culée, fourniture poutre)

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



☞ Plan d'eau de l'Oriolet (ruisseau de la Rotrie) à VAIGES

Le plan d'eau de l'Oriolet est situé sur le ruisseau de la Rotrie. Initialement, il était prévu la suppression du plan d'eau mais avec l'installation de l'entreprise PFC, il a été décidé de réaliser un contournement du plan d'eau. Ces travaux ont été menés en collaboration avec la Communauté de Communes des Coëvrons (3C)

Travaux réalisés :

- Déconnexion du plan d'eau
 - Création d'un nouveau de lit de rivière sur 350 ml
 - Recharges granulométriques
 - Mise en place de bâche « coco »
 - Mise en place de 2 ponts cadres : 12 ml et 8 ml
 - Mise en place d'une surverse

Coût des travaux :

- Réel = 131 340 € TTC (Part SBeMS : 59 196 € TTC + Part 3C : 72 144 € TTC)

- Avenant Travaux supp = 15 036 € TTC (Part SBeMS : 9 108 € TTC + Part 3C : 5 928 € TTC)

Travaux supp : Terrassement, fourniture et pose tuyau, pont cadre supplémentaire)

- Coût total = 146 376 € TTC



☞ Moulin de la Cour à LA BAZOUGE DE CHEMERE

Travaux : Remise en fond de vallée (*Chantier stoppé suite aux mauvaises conditions météorologiques, reprise en 2020*)

Coût des travaux :

- Réel = 135 366 € TTC

- Réglé en 2019 : 31 200 € TTC
- Reste à réaliser sur 2020 : 104 166 € TTC



↳ Déversoir de Beausoleil à LA BAZOUGE DE CHEMERE

Travaux réalisés :

- Suppression du déversoir
- Mise en place de recharges granulométriques en amont

Coût des travaux :

- Estimé = 12 240 € TTC
- Réel = 6 000 € TTC

↳ Clapet de la Maison Neuve à BOUESSAY / SABLE SUR SARTHE + Seuil de l'Aiguillonnière à SABLE SUR SARTHE

Travaux reportés en 2020



> PLANTES ENVAHISSANTES

↳ Parc du Château à SABLE SUR SARTHE

Suppression manuelle des herbiers de Jussie (par le chantier d'insertion GENIE)



Avant



Après

> RESTAURATION DE RUISSEAUX

- Ruisseau du Buru
- Ruisseau de la Rotrie
- Cours Principal de la Vaige : Clôtures, Abreuvoirs doubles et simples, Recharges granulométriques

Coût des travaux : 21 786 € TTC

> REPRISE DE LA FRAYERE A LA CROPTÉ

Reprise de travaux pour une meilleure fonctionnalité (terrassement, ...)



> SUIVI DES INDICATEURS

Site : Ruisseau du Vassé à PREAUX – LE BURET

Suivis effectués : IPR, IBGN, IBD

Résultat IPR = 16,5

Très bon résultat, à la limite du bon état

Présence de 7 espèces sur les 17 attendus (+ vairons + loches – chabot pas de vandoise)

Espèce		Effectif	P1	P2	Densité /100m²	%
Chabot	CHA	25	15	10	7,3	3,6
Vairon	VAI	532	324	208	154,7	75,7
Loche franche	LOF	115	84	31	33,4	16,4
Chevaine	CHE	8	5	3	2,3	1,1
Goujon	GOU	20	11	9	5,8	2,8
Gardon	GAR	1	1	0	0,3	0,1
Perche	PER	1	1	0	0,3	0,1
Anguille	ANG	1	1	0	0,3	0,1

Nombre d'espèces	8	703	204,4
------------------	---	-----	-------

> BILAN FINANCIER 2019 - VAIGE

- Continuité écologique =210 115 € HT soit 252 138 € TTC
- Restauration ruisseau + lutte piétinement =18 155 € HT soit 21 786 € TTC
- Embâcles + Plantations + Plantes invasives =14 747 € HT soit 17 696 € TTC
- Suivi2 115 € HT soit 2 538 € TTC
- Reprise frayère LA CROPTÉ =8 400 € HT soit 10 080 € TTC
- Etudes =8 550 € HT soit 10 260 € TTC

TOTAL = 314 499 € TTC + RAR = 179 982 € TTC

(Total prévu = 383 402 € TTC)

PROGRAMME DE TRAVAUX – CTMA VAIGE 2020

Sous réserve des signatures de conventions avec les propriétaires / locataires

> CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Seuil de la Censie à BEAUMONT PIED DE BOEUF

Travaux prévus :

- Suppression de l'ouvrage
- Mise en place de banquettes
- Mise en place de blocs
- Abreuvoirs en amont
- Diminution des sur largeurs sur la zone d'influence

Coût estimé = 6 099 TTC



🏰 Moulin de Virefolet à ST LOUP DU DORAT (pas de droit d'eau)

Travaux prévus :

- Suppression du clapet
- Arasement du déversoir
- Passerelle
- Mise en place d'une rampe en enrochement
- Mise en place de blocs
- Abreuvoirs en amont
- Diminution des sur largeurs sur la zone d'influence

Coût estimé = 47 500 TTC



🏰 Moulin de Changé à BEAUMONT PIED DE BŒUF (Droit d'eau valide)

Travaux prévus :

- Diminution de la hauteur des vantelles
- Construction d'une passe à poisson en enrochement régulièrement répartis
- Installation d'une passerelle
- Etanchéité du déversoir
- Recharges en granulat

Coût estimé = 60 000 TTC



🏰 Seuil du Guyollier à PREAUX

Travaux prévus :

- Suppression de l'ouvrage
- Mise en place de banquettes
- Mise en place de 2 seuils liaisonnés
- Abreuvoirs en amont
- Diminution des sur largeurs sur la zone d'influence

Coût estimé = 12 725 TTC



> SUIVI DES INDICATEURS

- IPR/ IBGN / IBD : (Avant l'été pour avoir des conditions hydrauliques optimum)

Bourg de LA CROPTÉ
N+2 après travaux

Plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE
N+2 après travaux

Coût estimé = 5 112 € TTC

> RESTAURATION DU RUISSEAU

- Continuité écologique

- 3 clapets
- Seuil poteau électrique
- Moulin de Mariette (Coût travaux = 46 233 € TTC)
↳ Ouvrage sans droit d'eau – Accord du propriétaire



- Recharges granulométriques

- Lutte contre le piétinement = 19 800 €

- Abreuvoirs + Clôtures
- Amont des sites aménagés :
 - LA BAZOUGE DE CHEMERE
 - VAIGES (demande)
 - BOUESSAY
 - BEAUMONT PIED DE BŒUF
 - SABLE SUR SARTHE

151 200 € TTC sur 2020/2021 soit 75 600 € TTC

> PLANTES ENVAHISSANTES + EMBACLES + ENTRETIEN PONCTUEL

Coût = 10 000 € TTC

> RESTE A REALISER : INSTALLATION D'UN POTEAU INCENDIE

↳ Moulin des Hys à LA CROPTÉ

- Substitution au prélèvement en rivière
- Sécurité pour plusieurs maisons
- Pas possibilité de mettre en place un point déporté

Pas d'autorisation de voirie : Mairie de ST DENIS DU MAINE
Coût = 14 514 € TTC

Xavier SEIGNEURET rappelle que ce point d'aspiration est répertorié par le SDIS et qu'il est noté dans l'arrêté préfectoral autorisant les travaux dans le cadre du CTMA.

↳ Etude du plan d'eau de la Chesnaie à ST DENIS DU MAINE / MESLAY DU MAINE

Etude avec 2 volets :

- Continuité écologique (Relevés top + bathymétrie et Propositions de solutions)
- Inondation (Gestion hivernale)

Coût = 20 328 € TTC

Superficie du plan d'eau = environ 11 ha d'eau

> BILAN FINANCIER DU PROGRAMME PREVISIONNEL 2020 (+ RAR 2019)

- Continuité écologique = 140 000 € TTC
- Restauration ruisseau + lutte piétinement = 95 400 € TTC
- Suivi des indicateurs = 5 112 € TTC
- Embâcles + Entretien + Plantes invasives = 10 000 € TTC

TOTAL = 250 512 € TTC (+ RAR 2019 = 179 982 € TTC)

INFORMATIONS DIVERSES

> APPRENTISSAGE :

- Aline GOUHIER – départ en Septembre 2019
↳ *État écologique de la Vaige, caractérisation du peuplement de Mulette épaisse *Unio crassus**
- Paul CEZARD Septembre 2019 - 2021
↳ *Travail sur aménagement du Vassé et du Langrotte + Animations diverses sur le territoire*

> SBeMS en 2020 :

- 4^e année du CTMA sur Erve + Vaige
- Etude bilan en cours : Taude + Treulon + Erve aval
- Etude diagnostic en cours : Rau de Parcé + Bouchardièrre
- Dépôt Dossier DDT : DIG Voutonne

➡ Signature d'un CT EAU commun fin 2020

Le CT Eau est la convergence des outils AELB et Région.

Ces CT eau couvriront un territoire plus large.

Les comités de pilotage seront menés par l'animatrice du SAGE Sarthe aval.

Les CT Eau sont des contrats de 3 ans renouvelable 1 fois après un bilan succinct au bout des 3 premières années.

Le Président
Pascal GANGNAT